

St-Raymond, 20 novembre 1895.

Monsieur le Gérant,

Je dois un témoignage signalé de reconnaissance à Notre-Dame du Cap, pour une faveur vraiment surprenante qu'elle a obtenue par sa miséricordieuse intercession, à mon épouse au commencement du mois présent. Cette chère femme, après ses couches, heureuses du reste, a été frappée d'une attaque d'éclampsie très forte. Après plusieurs secousses et horribles convulsions, deux habiles médecins déclaraient la mort inévitable, lorsque je me suis adressé avec confiance à N.-D. du Rosaire et à saint Antoine de Padoue, le grand Thaumaturge.

A l'heure périodique d'une attaque attendue, j'ai demandé aux assistants de vouloir bien réciter le chapelet en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Non seulement la secousse ne s'est pas produite, mais aucune autre n'a succédé.

Ma femme, après être demeurée presque deux jours ensevelie dans un sommeil très profond, a repris connaissance. Elle s'est rétablie très promptement; elle peut même vaquer à quelques occupations dans le ménage.

En signalant ce fait comme preuve des pouvoirs de Marie sur son divin Fils, vous obligerez beaucoup

Votre humble et respectueux serviteur,

CHS. B. MARCOTTE.